



ILA CONSULTING

International Links & Audit
Société d'Expertise comptable & de Commissariat aux comptes

Ecole des Langues et Cultures
(Anciennement IESH de Paris)
Siège social : 13 Boulevard de la Libération
93200 SAINT-DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2022

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association **Ecole des Langues et Cultures** (Anciennement IESH de Paris) relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier pour limitation

Nous n'avons pas pu obtenir l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de nos diligences, en particulier pour certains cycles significatifs, notamment la réciprocité des comptes courants avec les comptes de la filiale de l'Association.

En conséquence, les éléments disponibles ne nous permettent pas d'obtenir l'assurance raisonnable nécessaire à la certification des comptes annuels.

Les incidences de ces limitations sur nos travaux ne sont pas clairement circonscrites.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

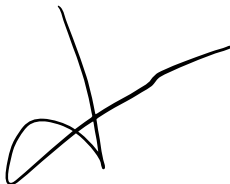
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Paris, le 29 octobre 2025

ILA CONSULTING

Commissaire aux Comptes

Représenté par Lamia ALLOULI



ILA CONSULTING

**66, Avenue des Champs Elysées
75008 Paris**

Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	37 963	36 175	1 789		1 789
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	598 660		598 660	598 660	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	636 623	36 175	600 449	598 660	1 789
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	56 896	45 492	11 404		11 404
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	320 963		320 963	188 551	132 412
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	130 782		130 782	232 015	- 101 233
Charges constatées d'avance	3 561		3 561		3 561
TOTAL (II)	512 202	45 492	466 710	420 567	46 143
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	1 148 826	81 667	1 067 159	1 019 227	47 932

Bilan association ANC (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	277 996	277 996	
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	391 584	281 753	109 831
Excédent ou déficit de l'exercice	133 962	109 831	24 131
Situation nette (sous total)	803 542	669 580	133 962
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	803 542	669 580	133 962
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 618	8 952	24 666
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	119 222	49 730	69 492
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	110 777	290 965	- 180 188
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	263 617	349 647	- 86 030
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 067 159	1 019 227	47 932
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation
<i>Engagements donnés</i>			

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	642 983	589 734	53 249	9,03
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	456 966	333 188	123 778	37,15
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	245 173	16 850	228 323	N/S
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 440	20	1 420	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 346 562	939 792	406 770	43,28
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	290 619	136 982	153 637	112,16
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	33 966	24 608	9 358	38,03
Salaires et traitements	639 497	514 901	124 596	24,20
Charges sociales	234 065	149 586	84 479	56,48
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 894		45 894	N/S
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	13 692		13 692	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 257 733	826 077	431 656	52,25
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	88 829	113 715	- 24 886	-21,88
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	88 829	113 715	- 24 886	-21,88
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	50 181		50 181	N/S
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	50 181		50 181	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 048	3 884	1 164	29,97
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	5 048	3 884	1 164	29,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	45 133	-3 884	49 017	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 396 743	939 792	456 951	48,62
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 262 781	829 961	432 820	52,15
EXCEDENT OU DEFICIT	133 962	109 831	24 131	21,97
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

PREAMBULE

L'institut Européen des Sciences Humaines (IESH DE PARIS), est un établissement d'enseignement supérieur privé spécialisé dans l'enseignement de la langue, lettres et civilisation arabes, de la théologie musulmane et des sciences appliquées au Coran. Il assure l'enseignement de ces sciences humaines et jouit du statut d'une association sans but lucratif. Il assure des formations initiales en Langue, Littérature et Civilisation Arabes ainsi qu'en Théologie Musulmane. Il a pour objectif l'enseignement auprès d'un public adulte. Il met tous moyens, humains et matériels, permettant de réaliser son objet social, que ce soit par la mise en place/création et/ou gestion d'enseignements à distance, par l'organisation et la dispense de conférences et de sessions de formation et de perfectionnement dans les sciences humaines, linguistiques et théologiques.

L'institut fait appel à des enseignants qualifiés qui ont plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

L'exercice social clos le 31/08/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 067 158,90 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 133 962,07 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/04/2025 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants...au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant :

- Changement de méthode ;
- Evénements postérieurs ;

Nous avons identifié les faits significatifs suivants :

- **Changement de méthode de tenue et de présentation des comptes annuels :**

La tenue comptable des exercices précédents étaient établies selon les règles d'une comptabilité de trésorerie.

Les comptes annuels arrêtés au 31 août 2022, ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

- **Evénements postérieurs**

La prise de connaissance de l'existence d'une créance de 600.000 euros de l'IESH Paris envers le fonds de dotation IESH existe suite au reliquat restant dû du montant du soutien financier proposé par le fonds de dotation selon une convention de partenariat conclue entre les deux entités le 18 janvier 2018.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent :

- Description et justification

La tenue comptable des exercices précédents étaient établies selon les règles d'une comptabilité de trésorerie.

Les comptes annuels arrêtés au 31 août 2022, ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Annexes Associations (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 773	2 190		37 963
Immobilisations financières	598 660			598 660
TOTAL	634 433	2 190		636 623

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	26 869			26 869
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	8 905	401		9 306
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	35 773	401		36 175
TOTAL GENERAL (I+II)	35 773	401		36 175

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	56 896	56 896	
Autres créances	320 963	320 963	
Charges constatées d'avance	3 561	3 561	
TOTAL	381 420	381 420	

Les charges constatées d'avance correspondent aux charges de la médecine de travail (ACMS), d'assurance (Ilef Assurance) et le logiciel comptable Sage.

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	0	45 492		45 492
Comptes financiers				
TOTAL	0	45 492		45 492

Il s'agit de la provision pour dépréciation des créances clients (frais d'inscription dus au 31/08/2022) dépréciés en totalité.

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	5 821
TOTAL	5 821

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	277 996				277 996
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	281 753		109 831		391 584
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	109 831	109 831	133 962		133 962
Dont générosité du public					
Situation nette	669 580	109 831	243 793		803 542
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	669 580	109 831	243 793		803 542
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		391 584
SOLDE		391 584

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	33 618	33 618		
Dettes fiscales et sociales	119 222	119 222		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	407	407		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	153 247	153 247		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	30 756
Dettes fiscales et sociales	70 718
Autres dettes	
TOTAL	101 474

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Analyse des ressources

Recettes des inscriptions année scolaire 2021-2022	542 215,00 €
Mise à disposition du personnel	81 544,00 €
Dons versés par les personnes physiques	410 421,00 €
Dons versés par les personnes morales	46 545,00 €
Reliquat des recettes antérieures au 31/08/2022	50 181,00 €
Total ressources	1 130 906,00 €

L'association précise que les ressources en provenance des dons, sont effectuées à titre privé et volontaire par ses sympathisants, personnes physiques et morales ou partenaires et qu'elle ne procède à aucun appel à la générosité publique.

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	50 181 €
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	5 048 €
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
Résultat exceptionnel	

Les produits exceptionnels de gestion correspondent aux frais d'inscription des années antérieures, non comptabilisées car non encaissés étant donné que les comptes étaient tenus selon les règles de la comptabilité de trésorerie.

Les charges exceptionnelles de gestion correspondent à un dépassement de frais d'un séjour des étudiants de l'association.

Contributions volontaires en nature

L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires en nature.

Annexes Associations (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Engagements et sûretés réelles consenties***

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	1
Non cadres	41	0
TOTAL	44	1